

Image not found or type unknown



Faire travailler un prestataire sans dire cessation paiement

Par **yves Ima**, le **18/08/2017** à **07:22**

Bonjour

Un dirigeant d'entreprise m' a fait travailler (prestation de service) alors qu'il savait qu'il était en cessation de paiement.

Est-ce légal?

merci